



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE RACINE

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Directeur général et secrétaire trésorier de la susdite municipalité, province de Québec que lors de la session du lundi 5 décembre 2011 à 19 heures à la salle du conseil au 348, rue de l'Église à Racine, le calendrier des séances ordinaires suivant a été **adopté** :

En vertu de l'article 148 du Code municipal, la municipalité doit fixer, par résolution, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2012;

Il est proposé par M. Denis Bruneau, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le calendrier suivant soit adopté :

9 janvier 2012	19 h
6 février 2012	19 h
5 mars 2012	19 h
2 avril 2012	19 h
7 mai 2012	19 h
4 juin 2012	19 h
2 juillet 2012	19 h
13 août 2012	19 h
4 septembre 2012	19 h
1er octobre 2012	19 h
5 novembre 2012	19 h
3 décembre 2012	19 h

Qu'un avis du calendrier soit publié en vertu de l'article 148 du Code municipal.

Que les assemblées ordinaires et extraordinaires du conseil soient tenues au 348, rue de l'Église à Racine ou comme deuxième endroit, si nécessaire, au 136, route 222.

Que lors d'un changement de l'endroit où siège le conseil, M. le Directeur général et secrétaire-trésorier publie un avis conformément avec l'article 145.1 du Code municipal.

DONNE ce 8 décembre 2011

André Courtemanche
Directeur général et secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné André Courtemanche, Directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité de Racine, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil de midi à dix-sept heures le 8 décembre 2011.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce huitième jour du mois de décembre deux mille onze.

Directeur général et secrétaire trésorier